

Communiqué de presse

Paris, le 22 septembre 2009

Pacifica et FELCOOP s'associent pour promouvoir l'assurance récoltes

Pacifica, la compagnie d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances et la Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (FELCOOP) signent un partenariat exclusif de trois ans destiné à faciliter la souscription de l'assurance récoltes pour les producteurs de fruits et légumes adhérents à une coopérative membre de FELCOOP.

Dans le contexte de disparition progressive du Fonds national de garantie des calamités agricoles (FNGCA)¹ et de multiplication des aléas climatiques, les pouvoirs publics s'efforcent de développer et de généraliser l'assurance récoltes au moyen d'une prise en charge partielle des primes d'assurance.

L'assurance récoltes est particulièrement adaptée à ce secteur marqué par une grande volatilité des volumes de production et des cours. Les aléas climatiques, sanitaires et économiques se sont multipliés ces dernières années et constituent un facteur à prendre en compte par les exploitants agricoles. L'assurance récoltes garantit le niveau de production de l'exploitation, limite les pertes suite à un évènement garanti sur la base de son rendement moyen, déduction faite de la franchise choisie.

Dans ce cadre, et afin d'anticiper ce nouvel environnement, Pacifica et FELCOOP se mobilisent et unissent leurs compétences pour favoriser la souscription des producteurs à ce contrat.

Les objectifs du partenariat sont, grâce à l'intervention des coopératives membres de FELCOOP :

- d'inciter les producteurs de fruits et légumes adhérents à souscrire une solution d'assurances récoltes distribuée par les Caisses régionales concernées de Crédit Agricole avec des démarches simplifiées et des tarifs négociés,
- de simplifier les démarches d'actualisation du contrat aussi bien pour le producteur que pour les Caisses régionales concernées.

Ce partenariat s'inscrit dans une collaboration plus large sur de nouveaux outils de sécurisation du revenu des producteurs.

¹ Exclusion des grandes cultures du FNGCA à compter de 2009, de la viticulture en 2011 et des fruits et légumes à partir de 2012.

A propos de Crédit Agricole Assurances

L'assurance est aujourd'hui le deuxième métier du Groupe Crédit Agricole, 1er bancassureur et 2ème assureur en France par le montant des primes collectées. En réunissant toutes les activités liées à l'assurance, le Crédit Agricole met en valeur son modèle de bancassurance et assure une meilleure visibilité à ces métiers.

Crédit Agricole Assurances regroupe depuis janvier 2009, Predica, compagnie d'assurance vie, Pacifica, compagnie d'assurance dommages, Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI) pour l'assurance emprunteurs, ainsi que les filiales à l'international.

Crédit Agricole Assurances en chiffres (France et international, assurances vie, IARD et emprunteurs) (au 31/12/2008)

- 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 192 milliards d'euros d'encours
- 822 millions d'euros de résultat net part du Groupe
- 2 500 personnes

A propos de FELCOOP

FELCOOP est le syndicat professionnel qui représente et défend les 300 entreprises coopératives des secteurs suivants : fruits et légumes frais, IVème et Vème gamme, fruits et légumes transformés, pommes de terre, horticulture. Au service des entreprises depuis plus de 40 ans, FELCOOP défend l'intérêt de ses adhérents auprès de l'ensemble des organismes professionnels et publics. Ainsi FELCOOP est membre de Coop de France, de l'ensemble des Interprofessions et centres techniques concernés, et est présente auprès des Instances professionnelles françaises et européennes et des organismes institutionnels.

FELCOOP a pour principales missions :

- d'assurer la représentation et la défense des intérêts matériels et moraux des entreprises coopératives des filières concernées au sein de différentes instances nationales et communautaires,
- d'assurer la négociation des conventions collectives nationales des entreprises coopératives agricoles de ces secteurs d'activités,
- de publier toute information et diffuser toute documentation pouvant aider ses entreprises adhérentes.

En particulier, FELCOOP joue un rôle clé dans la négociation de l'OCM Fruits et légumes, en partenariat avec ses homologues espagnols et italiens.

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Brigitte Cachon - ☎ + 33 (0)1 57 72 31 25

Elise Bouteiller - ☎ + 33 (0)1 43 23 80 71

service.presse@ca-assurances.fr

www.ca-assurances.com

FELCOOP

Bernard Cardinaud - ☎ + 33 (0)1 43 26 09 89

bernard.cardinaud@felcoop.fr

www.felcoop.fr